



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES



Compte-rendu de la réunion du CA du 04/12/2018

Membres présents :

DELÉPINE Serge, GAUTIER Régis, LAUNAY Jean, KONARKOWSKI Michel, PHILIPPE Alain, POLEWIEZ Alain, VALTON Alain.

Membre absent excusé : GOARDOU Brice

Régis GAUTIER, Président, ouvre la séance à 15h15.

Il rappelle l'ordre de jour prévu :

1. Approbation définitive du PV de la réunion du 10 mai 2018.
2. Bilans
 - du Challenge Dorades 2018
 - du CDF BIG Game
 - du Concours interne 2018
3. Attribution du statut de Membre d'Honneur du Club à Gaston ROCHAT
4. Préparation de la prochaine AG (Un des points à soulever sera la pertinence de l'appartenance de notre Club à la FFPS)
5. Questions diverses.
 - Participation du Club aux frais de déplacement des adhérents ayant pris part au CDF « Bateau » d'Anglet
 - Revitalisation du fonctionnement du Club

1. Approbation du PV de la réunion du 10 mai 2018.

Régis GAUTIER rappelle que le projet de PV a été adressé aux membres du CA le 12 juin dernier. Michel KONARKOWSKI indique que ce projet n'avait fait l'objet d'aucune remarque. Régis GAUTIER le soumet au vote du CA.

Le projet de PV est adopté définitivement à l'unanimité.

2. Bilans.

Alain POLEWIEZ présente le bilan financier définitif du 15^{ème} Challenge Dorades (CF PJ1).

Il indique que le résultat final définitif est légèrement inférieur à celui apparaissant sur le document adressé antérieurement aux membres du CA (2148,36€ contre 2274,36€) ; la différence étant due à la prise en compte de l'achat de sacs pour les cadeaux de bienvenue.

Il présente ensuite le bilan financier définitif du CDF BIG Game (CF PJ2).



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

Il précise que là aussi le résultat final est légèrement inférieur à celui figurant sur le document adressé à tous les membres du CA (4200,58€ contre 4228,50€) du fait de la prise en compte de menues dépenses non répertoriées initialement.

Régis GAUTIER signale que, dans les dépenses, ont été inclus les achats de matériels (arche métallique, banderoles, flammes) qui pourront être utilisés lors de prochaines manifestations.

Il ajoute qu'il convient de se réjouir de ces très bons résultats.

Alain POLEWIEZ rappelle que les conditions météorologiques ne sont pas étrangères au succès de ces deux manifestations.

Michel KONARKOWSKI présente ensuite le bilan du Concours Interne 2018.

Il précise que 51 adhérents ont participé à au moins une manche de ce concours et que 23 d'entre eux ont participé à au moins 3 manches et ont donc été classés (CF PJ3)

Il ajoute que le classement provisoire établi après 5 manches (adressé à tous les adhérents le 23/09) est devenu définitif, une 6^{ème} manche n'ayant pu être organisée.

Il signale que le calendrier prévisionnel n'a pu être respecté soit en raison de mauvaises conditions météorologiques soit par manque de bateaux inscrits soit encore par manque d'équipiers inscrits.

Il indique qu'il trouve tout à fait regrettable que des manches soient annulées faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Il ajoute aussi qu'il trouve anormal qu'un capitaine refuse de participer au tirage au sort prévu par le règlement de ce concours interne.

Sur proposition d'Alain POLEWIEZ, il est décidé que les prix (150,00€ - 100,00€ - 50,00€) seront remis lors de la prochaine AG.

Ce dernier propose de réfléchir aux modalités de ce concours et de proposer des manches à thème (dorades, bar, etc.....) car plusieurs capitaines se sont plaints d'être obligés de pêcher à chaque fois la dorade.

Michel KONARKOWSKI rappelle que le concours est déjà un concours « tous poissons ».

Régis GAUTIER indique que l'on peut proposer des manches dédiées à tel ou tel poisson et qu'une décision finale pourra être prise en fonction du nombre d'adhérents intéressés.

Il ajoute qu'une manche spéciale « Bar » risque d'engendrer plus de déception que de satisfaction compte tenu de la difficulté de cette pêche et des quotas actuels (3 poissons par jour par pêcheur). Il donne comme exemple la « Saultica Fishing », manifestation au cours de laquelle de nombreux équipages rentrent bredouilles.

Alain PHILIPPE signale que la situation est identique lors du « Barracuda Tour ».

Michel KONARKOWSKI propose revenir sur cette question ultérieurement.

3. Attribution du statut de Membre d'Honneur à Gaston ROCHAT.

Régis GAUTIER propose d'octroyer le statut de Membre d'Honneur du Club à Gaston ROCHAT, adhérent le plus ancien, qui est un bénévole assidu prêtant son concours à toutes les manifestations organisées par le Club.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

Régis GAUTIER propose également de lui offrir à ce titre un trophée.

Michel KONARKOWSKI suggère de s'adresser à la société « Laser Trophée » spécialiste en la matière.

4. Préparation de la prochaine AG.

Alain POLEWIEZ signale qu'il a réservé la Salle des Evens pour le samedi 9 février, date la plus proche disponible l'an prochain.

Régis GAUTIER indique qu'il convient de convoquer cette AG plus tôt pour que le changement de fédération (question mise à l'ordre du jour de la présente réunion) se fasse dans les meilleures conditions possibles s'il est approuvé. Il ajoute que cette AG ne doit pas forcément se tenir un samedi.

Il rappelle que le Club s'était affilié, suite à la scission intervenue au sein de la FFPM, à la FFPS seule fédération agréée.

Il indique ensuite qu'il souhaite que l'on propose ce changement de fédération à la prochaine AG car :

- le Club a versé plus de 5500,00€ à la FFPS (420000€ d'adhésions « membres », 200,00€ D'adhésion « Club », 242,00€ de redevance pour le Challenge Dorades, 1050,00€ de licence « BIG Game » pour la pêche au thon) et qu'il n'a rien reçu en contrepartie, aucune aide de quelque sorte, ni pour l'organisation du Challenge Dorades ni pour l'organisation du CDF BIG Game.

- il n'y a aucune information ou très peu en provenance de la FFPS (pas de revue, communication quasi inexistante).

- la commission Big Game de la FFPS présidée par Amine MAMMERI a reçu une subvention de 10 000,00€ de la part de NAVICOM, mais n'a fait aucun geste en faveur de notre Club organisateur du CDF.

- cette même société n'a pas voulu sponsoriser le CDF alors que son président entretient des liens très étroits avec Amine MAMMERI.

- ce dernier a refusé d'accorder un quota supplémentaire dans le cadre de la pêche au thon rouge alors que notre Club avait accepté d'organiser le CDF BIG Game après le désistement du SKÅL et ce, avec des délais très courts.

- il reste très peu de véritables compétiteurs dans notre Club : une minorité d'adhérents ont participé au Challenge Dorades et 4 d'entre eux ont pu participer au CDF Bateau qui s'est déroulé à Anglet cette année.

- il sera de plus en plus difficile de faire accepter l'engagement financier du Club découlant de cette situation.

Jean LAUNAY attire l'attention des présents sur le fait, qu'en cas de changement de fédération, le Challenge Dorades ne pourra plus être ce qu'il est actuellement, à savoir un concours qualificatif pour le CDF, et, que cela entraînera le renoncement de nombreux compétiteurs extérieurs. Il ajoute que ce n'est pas au CA de prendre cette décision.

Régis GAUTIER précise qu'effectivement ce n'est pas au CA de prendre une telle décision mais que c'est à lui d'en faire la proposition à l'ensemble des adhérents.

Michel KONARKOWSKI signale qu'une telle décision ne peut être prise qu'à l'occasion d'une AG Extraordinaire car elle est liée à une modification de nos statuts.

Régis GAUTIER indique que, compte tenu des éléments qu'il a présentés, plusieurs alternatives s'offrent au Club :



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

-retour à la FFPM mais cette fédération est surtout établie dans le Sud de la France.
- retour à la situation existant antérieurement à savoir la cohabitation de deux types d'adhésion avec 2 cotisations différentes (adhésion simple ou adhésion FFPS) mais cela nuit à la cohésion du Club.

- adhésion à la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer).

Il ajoute que dans la perspective d'une éventuelle adhésion à cette fédération il avait rencontré, en compagnie de Michel KONARKOWSKI, Jean KIEFFER, son président.

Il énumère ensuite les informations obtenues :

- montant de la cotisation adhérent : 14,00€ (42,00€ à la FFPS, 45,00€ en 2019)
- pas de cotisation club (200,00€ à la FFPS)
- publication d'une revue trimestrielle envoyée au domicile de chaque adhérent
- participation de représentants de la FNPP à diverses instances nationales et européennes

en charge de la réglementation des pêches en mer

- possibilité de continuer à organiser le Challenge Dorades qui deviendrait une compétition

Open annoncée dans la revue Pêche Plaisance qui est adressée aux 40 000 adhérents de la FNPP.

Jean LAUNAY intervient pour savoir ce qu'il adviendrait des bagues pour la pêche du thon rouge.

Régis GAUTIER répond que la FNPP attribue, sans frais administratifs, des bagues aux bateaux ayant une autorisation (1 bague en moyenne pour 3 bateaux) mais il insiste sur le fait que c'est le quota attribué qui est le plus important et non pas le nombre de bagues. Il indique que le quota global attribué à la FNPP est près de dix fois plus importantes que celui reçu par la FFPS. Il ajoute que de nombreux clubs affiliés à la FNPP n'utilisent pas leur quota et que celui-ci est rétrocédé à des clubs qui en font la demande.

Il revient ensuite sur l'organisation du Challenge Dorades en cas de départ de la FFPS.

Il indique qu'il est conscient du fait que tous les compétiteurs recherchant une qualification au CDF Bateau ne reviendraient pas mais il espère que la nouvelle formule open attirera d'autres pêcheurs. Actuellement le club pourrait faire le challenge dorades à lui tout seul, mais très peu d'adhérents s'inscrivent.

Il ajoute qu'une diminution de notre cotisation pourrait être envisagée : 65,00€ au lieu de 85,00€.

Michel KONARKOWSKI intervient pour proposer 70,00€ arguant la possible diminution du résultat financier du Challenge Dorades.

Régis GAUTIER propose de mettre à l'ordre du jour de la prochaine AG le changement de fédération (passage de la FFPS à la FNPP) de manière à ce que les adhérents puissent faire leur choix.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il ajoute qu'à ses yeux il n'y a qu'un seul point négatif : l'adoption par le SKÅL de la même démarche.

Il souhaite ensuite revenir sur la demande qui lui a été adressée par le SKÅL et donne lecture du courriel qui lui a été adressé par JP MIELLE, et non pas par le président du Club, mail qu'il avait retransmis à tous les membres du CA :



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES



Bonsoir Régis,

Serait-il possible que nous nous rencontrions un de ces soirs avec Frédérique. Il nous serait très agréable de pouvoir "normaliser" les relations entre l'Eldorado et le Skal !

Il est anormal que les deux clubs, sans raison majeure, continuent à s'éviter et à se regarder de travers, favorisant la colportation de ragots ou autres motifs de défiance...

Ne serait-il pas possible que chacun fasse un pas vers l'autre ne serait-ce que pour l'image à présenter dans la ville de Pornichet....

Je sais que nous pouvons trouver cette harmonie pour les 2 clubs si les présidents se parlent dans cette objectif.

Bien cordialement,
Jean Pierre

Il indique ne pas comprendre la démarche de ce courriel et quel en est le but.

Il rappelle que l'ELDORADO CLUB est le club de pêche historique de Pornichet, le SKÄL s'étant installé dans la commune il y a 3 ans en provenance de St Nazaire.

Il signale qu'il n'a pas répondu à ce mail et qu'il a reçu un SMS la semaine dernière émanant cette fois de Frédéric MULLER, président du SKÄL, lui demandant de le rencontrer « pour parler des orientations de nos deux clubs ».

Il indique qu'il lui avait répondu qu'il ne pouvait rien lui répondre avant la tenue de la prochaine AG.

Michel KONARKOWSKI indique que cette réponse confirme qu'il n'y a pas eu de fin de non recevoir de la part de notre Club contrairement à ce qu'affirme le SKÄL dans leur compte rendu de réunion hebdomadaire.

Une discussion s'engage sur les possibles objectifs du SKÄL.

Diverses hypothèses sont émises : recherche de l'ascendance sur les autres clubs, partage du local, fusion des 2 clubs ?

Michel KONARKOWSKI rappelle que lors du Forum des Associations, le maire de Pornichet avait évoqué un projet pour les 2 clubs pendant sa visite de notre stand.

Régis GAUTIER clôt cette parenthèse sur les relations entre les 2 clubs en rappelant que le SKÄL a sa politique et que l'EL DORADO a la sienne.

Jean LAUNAY souhaite savoir ce qu'il adviendra des concours de pêche au thon en cas de changement de fédération.

Régis GAUTIER répond que, bien évidemment, nous ne pourrions plus organiser soit un Championnat de France ou une Coupe de France BIG Game mais que rien ne nous interdit d'organiser un concours open. Il ajoute qu'il ne souhaite pas, à titre personnel, que le Club organise à nouveau une compétition au vu du peu d'aide de la FFPS.

Il rappelle ensuite que l'organisation du CDF BIG Game par le Club a permis de dégager un excédent de plus de 5000,00€ si l'on tient compte des investissements réalisés (CF PJ2).

Il insiste sur le fait que la publication des brochures a eu un coût nul, grâce d'une part à la contribution de Bruno BOUVRY qui en a réalisé gracieusement la composition, et d'autre part à la prise



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

en charge complète des coûts d'impression par BNP PARIBAS grâce à Bernard VINCHES, le tout ayant un coût proche de 5000,00€ selon les devis obtenus.

Il rappelle que sans la publication de brochure nous n'aurions pas eu autant de sponsors.

Jean LAUNAY demande à que ces informations soient portées à la connaissance de tous les adhérents.

Régis GAUTIER répond que cela sera fait lors de la prochaine AG ,et tient à féliciter les adhérents qui se sont portés volontaires afin de rechercher des sponsors (Bernard VINCHES, Joël MORIZOT, Christian LEVANNIER et Bruno BOUVRY).

Alain POLEWIEZ intervient pour signaler que les excédents dégagés lors des 2 manifestations ont permis de réaliser de nombreux investissements pour un montant de près de 6300,00€ : ordinateur portable, climatiseur, panneau d'information extérieur, barnum, banderoles, chaussettes pour barrière, déroulant....

Régis GAUTIER demande à Alain POLEWIEZ de voir s'il n'est pas possible de réserver la Salle des Evens mi-janvier pour l'AG (y compris un dimanche matin) du fait qu'un changement de fédération entraînerait la modification de tous nos documents administratifs, en particulier de nos bulletins d'adhésion.

Il est décidé que le vote concernant le changement de fédération se fera à bulletin secret.

5. Questions diverses.

5.1 : Participation aux frais de déplacement des adhérents du Club qui ont participé au Championnat de France Bateau à Anglet.

Régis GAUTIER rappelle que le Club a toujours par le passé alloué une aide financière aux adhérents ayant participé à un Championnat de France.

Suite au mail envoyé par Michel DEPAEPE présentant une note de frais de 341,74 €, il propose d'accorder une aide de 350,00€ (aide incluant celledu CDLA) aux 4 adhérents concernés (Michel DEPAEPE, Bernard VINCHES, Jean LAUNAY, Lucas MALFRAY).

Cette proposition est adoptée : 6 voix pour, 1 abstention (Jean LAUNAY qui était concerné).

Alain POLEWIEZ souhaite revenir sur les récompenses du Concours Interne (CF point 2).

Il est décidé de remettre un chèque et non pas un bon d'achat aux 3 premiers.

5.2. Revitalisation du fonctionnement de la vie du Club.

Michel KONARKOWSKI indique qu'il a souhaité mettre cette question à l'ordre du jour car en dehors des concours internes il n'y a peu ou pas d'activités organisées.

Il propose de réactiver l'utilisation du tableau des sorties (en le modifiant éventuellement) de manière à permettre à un maximum de pêcheurs de sortir, trop d'équipages étant préformés et trop de pêcheurs ne trouvant pas un embarquement. Il se propose de prendre le micro chaque vendredi pour recenser les sorties prévues la semaine suivante.

Un débat s'instaure.

Régis GAUTIER rappelle qu'il demande à chaque nouvel adhérent de prendre directement l'attache des capitaines.



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

Alain POLEWIEZ indique que certains nouveaux adhérents utilisent cette pratique pour trouver des embarquements soit de vive voix soit par mail.

Michel KONARKOWSKI intervient pour signaler que les membres du CA ont été élus pour faire vivre le Club.

Régis GAUTIER rappelle que 3 membres du CA (Alain PHILIPPE, Jean LAUNAY, Brice GOARDOU) font partie de la commission « Concours-Sorties en Mer- Activités diverses- Ateliers » (voir organigramme affiché à l'entrée) et qu'il leur revient donc de prendre les choses en main.

Jean LAUNAY propose de recommander aux capitaines de faire au moins une sortie mensuelle avec les adhérents du Club.

Michel KONARKOWSKI rappelle que l'obligation de participer à la vie du club figure sur les bulletins d'adhésion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.